

N°11 - novembre 2012



Edito

L'obtention d'un diplôme du supérieur offre la meilleure garantie pour une insertion professionnelle réussie. Cependant, seuls 42% des jeunes d'une génération y parviennent.

Pour y remédier, le rapport sur la concertation pour la refondation de l'École met en lumière la nécessité de resserrer les liens entre enseignement secondaire et enseignement supérieur afin que tous les bacheliers - généraux, technologiques ou professionnels - puissent se projeter sereinement dans l'avenir en réussissant leur poursuite d'études.

Cette articulation souhaitable, de Bac-3 à Bac +3, ne pourra être effective qu'avec l'implication des enseignants, des personnels d'établissements et des jeunes eux-mêmes, qu'ils soient lycéens ou étudiants.

Elle doit s'appuyer sur des pratiques pédagogiques innovantes, l'usage du numérique, mais aussi sur des projets interdisciplinaires qui initient les élèves au travail collectif et à l'autonomie.

Elle nécessite également l'accompagnement des jeunes dans leur orientation afin qu'ils prennent pleinement connaissance des formations de l'enseignement supérieur qui s'offrent à eux, des modalités d'accès, ainsi que des conditions matérielles du déroulé des études.

Le portail Admission Post Bac est un bon outil, mais n'est qu'un outil, dont il faut saisir la logique mais également les limites.

C'est le travail à mener par tous les adultes qui accompagnent nos élèves vers l'enseignement supérieur.

La rectrice de l'académie de Dijon,
Sylvie Fauchoux

Vos réactions

Cette lettre vous intéresse, vous est utile...

Toutes vos réflexions attendues sur :

drodijon@onisep.fr

Sommaire

Parcours au lycée : Sciences et métiers, un projet pour découvrir les métiers scientifiques - **Admission postbac APB** : - Actualité du calendrier - APB c'est quoi ? - Répartition des « vœux 1 » - **Parcours dans le sup** : BTS tourisme, petit nouveau de la rentrée 2012 - Une autre façon de découvrir l'uB - **Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté** - AgroSup Dijon : une école d'ingénieurs pas comme les autres - **Insertion professionnelle** : J'avais rêvé d'être un artiste ou la relation formation emploi dans le théâtre vivant - **Vie de l'étudiant** : Au delà des frontières : qu'est-ce que l'aide à la mobilité ? - **Actualité** : Sur vos agendas - **Alire** : L'Ile de France accueille 30 % des diplômés de masters - Bachelier S : des choix de plus en plus dispersés

Parcours au lycée



Sciences et métiers, un projet pour découvrir les métiers scientifiques



Les sciences sont partout et pourtant peut-on parler systématiquement de métier scientifique ? Un designer produit, un professeur de mathématiques exercent-ils des métiers scientifiques ? Le groupe « projet sciences et métiers » veut créer des liens entre disciplines et métiers avec un triple objectif : aider les enseignants à intégrer les métiers dans les programmes disciplinaires, aider les élèves dans leur parcours de formation, développer chez les élèves des compétences transversales (rechercher l'information, communiquer...) dans le cadre des enseignements d'exploration et de l'accompagnement personnalisé.

4 académies pilotes : Dijon, Lille, Limoges, Orléans-Tours

Dans chaque académie, un groupe constitué de 4 inspecteurs représentant 4 disciplines : mathématiques, physique, SVT, STI, des enseignants, des conseillers d'orientation-psychologues et la délégation régionale de l'Onisep travaillent à ce projet.

Le groupe élabore, dans un premier temps, des fiches pédagogiques pour les professeurs et les élèves à l'aide d'un professionnel. Dans un deuxième temps, des échanges inter-académiques permettront leur validation.

Ces fiches seront consultables dès le mois de mars sur l'espace « enseignants » du site « Ma voie scientifique » sur <http://mavoiescientifique.onisep.fr>

Des thèmes pour les métiers :

Sciences et œuvres d'art, sciences et prévention des risques, bâtiment basse consommation...

Admission post-bac



A NE PAS MANQUER !

Actualités du calendrier APB



APB c'est quoi ?

Admission-postbac.fr est une application sous forme de portail internet qui gère les demandes de poursuites d'études des élèves dans l'enseignement supérieur.

Une plate-forme d'échanges

Au-delà du traitement des demandes, cette procédure dématérialisée constitue une plate-forme d'échanges entre le futur étudiant et les acteurs de l'enseignement supérieur. Ce dispositif a été mis en place pour simplifier les démarches en regroupant sur un seul site l'ensemble (à quelques exceptions près) des formations de l'enseignement supérieur.

Un lieu pour

- obtenir de l'information sur les formations présentées,
- se renseigner sur les établissements (liens internet avec leurs sites),
- émettre des vœux de poursuite d'études,
- suivre son dossier.

Une aide à l'orientation

Grâce à la procédure de demande de conseil (orientation active), chaque candidat à une formation universitaire bénéficie d'un conseil individualisé quant à la pertinence de ses choix de filières en relation avec son parcours, ses résultats scolaires et son projet professionnel.



C'EST QUOI ?

www.admission-postbac.fr

Répartition des « vœux 1 » exprimés selon la série de terminale

Année 2012

FORMATIONS	TERMINALE GÉNÉRALE		TERMINALE TECHNOLOGIQUE		TERMINALE PROFESSIONNELLE		ENSEMBLE DES TERMINALES	
	National	Académie	National	Académie	National	Académie	National	Académie
BTS + DMA*	11,0%	12,5%	59,3%	60,5%	84,6%	85,6%	38,7%	39,1%
L1 + DU* + DEUST*+ PACES*	45,6%	43,9%	14,3%	12,7%	6,8%	4,0%	28,1%	28,3%
DUT	15,8%	18,0%	16,8%	16,2%	4,1%	5,9%	14,8%	15,0%
CPGE + CPES*	15,0%	14,8%	2,2%	2,7%	0,1%	0,4%	8,3%	9,0%
Formation d'ingénieur	5,2%	3,6%	0,5%	0,5%	0,0%	0,0%	2,9%	2,1%
Écoles d'architecture	1,5%	1,0%	0,3%	0,3%	0,3%	0,0%	1,3%	0,6%
Écoles de commerce	0,5%	0,6%	0,3%	0,3%	0,1%	0,1%	0,4%	0,4%
Écoles supérieures d'art	0,2%	0,6%	0,1%	0,2%	0,1%	0,0%	0,3%	0,3%
Autres formations	5,3%	5,4%	6,2%	6,7%	3,9%	4,0%	5,3%	5,4%
TOTAL	321 961	7116	134 494	2835	121 636	2757	717 543	12708
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

* CPES : classe préparatoire aux études supérieures, PACES : 1^{ère} année commune aux études de santé, DMA : diplôme des métiers d'art, DU : Diplôme universitaire, DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.

Parcours dans le sup



BTS Tourisme, le petit nouveau de la rentrée 2012

Première session en 2014

Pourquoi une fusion ?

Il remplace les BTS animation et gestion touristiques locales et BTS ventes et production touristiques.

L'évolution des métiers dans leurs aspects juridiques, technologiques et économiques a entraîné un rapprochement significatif sur les missions demandées et les technologies enseignées dans les deux diplômes.

L'étude des débouchés pour les promotions des deux BTS a montré que les emplois occupés étaient peu déterminés par le BTS d'origine mais plutôt par un parcours et des choix ce qui a conduit à concevoir un BTS unique avec une spécialisation progressive et un choix en deuxième année : information et multimédia ou information et touristique.

Comment la formation a-t-elle évolué ?

Les compétences à acquérir s'organisent autour de quatre fonctions :

- accueil, vente et suivi de clientèle en langue française et en langues étrangères.
- accueil, animation et accompagnement des touristes en langue française et en langues étrangères.
- élaboration de l'offre touristique
- veille, traitement et partage de l'information touristique

Des contenus de formation rénovés :

- Les aspects commerciaux et la gestion de la relation avec les clients occupent une place centrale.
- La place de la communication et de l'expression est également affirmée notamment dans sa dimension linguistique.
- La dimension géographique est prise en compte dans un enseignement de « tourisme et territoire » : le tourisme entre mondialisation et développement durable, les espaces et identités touristiques, la France, un des premiers et plus anciens territoires touristiques, les principaux territoires touristiques mondiaux.
- Les nouvelles technologies prennent une place beaucoup plus grande notamment dans les aspects traitement et partage de l'information avec tous les outils modernes de communication. Cette dimension conduit à une spécialisation en deuxième année :
 - Multimédia pour les étudiants se spécialisant vers les métiers plutôt du tourisme réceptif ;
 - Touristique pour les étudiants se spécialisant dans les métiers utilisant les outils de réservation et de billetterie.
- Le cadre organisationnel et juridique des activités touristiques est pris en compte dans un enseignement à part. La dimension économique est intégrée aux dimensions professionnelles des enseignements.

Des nouveautés pour la pédagogie :

- mise en place d'ateliers métiers qui permettront de se spécialiser progressivement sur des métiers qui sont très divers dans le domaine du tourisme ;
- co-animation par deux professeurs d'une partie de ces ateliers métiers pour mieux prendre en compte certains aspects des champs professionnels comme les langues, la géographie ou l'expression orale ;
- un enseignement à part entière des technologies de l'information et de la communication pour répondre aux attentes des professionnels dans ce domaine ;
- une étude personnalisée encadrée pour renforcer la professionnalisation, l'autonomie et les capacités d'analyse sur un problème touristique.

Quels employeurs ?

- les entreprises de tourisme (agences de voyages, les tours opérateurs...)
- les organismes de tourisme territoriaux liés à des institutions locales, régionales, voire nationales ou internationales (offices de tourisme, parcs naturels, ...)
- les entreprises de transport de personnes (autocaristes, les croisiéristes, ...)
- les entreprises d'hébergement (clubs et villages vacances, ...)

Pour quels emplois ?

- les emplois liés à l'offre de destinations (conseiller voyage, agent réceptif, agent d'accueil ou de réception, ...)
- les emplois liés à la conception (animateur du tourisme local, chargé de promotion du tourisme, ...)
- les emplois liés à l'hébergement, aux déplacements touristiques et à l'accueil sur des sites de loisirs (responsable animation et/ou accueil, agent de vente et de réservation, gestionnaire d'une structure).



Alain Potignon / Onisep

Une autre façon de découvrir l'uB

Voulez-vous tchater avec nous ?

L'uB propose une série de chat', tout au long de l'année, sur différents sujets concernant les lycéens et les étudiants. D'une durée d'une heure, ils vous permettront d'interroger en direct les spécialistes de la question. Pour vous faciliter l'accès à ces chat', nous les proposerons à trois horaires différents à chaque fois. Ils seront également, dès la fin du chat', consultables dans leur intégralité en ligne sur notre site.

Les sujets prévus pour l'année 2012-2013 :

- **La vie étudiante à l'uB**

Jean-Baptiste Baccon, vice-président délégué à la vie et à la démocratie étudiante et aux politiques sportives, répondra à toutes vos questions sur la vie étudiante (comment m'engager en tant qu'étudiant ? qu'est-ce qu'on fait dans une association étudiante ? que faire si je souhaite m'investir dans la vie de l'université ? quels sports pratiquer à l'université ?...) **les 3 décembre à 13h, 5 décembre à 14h et 6 décembre 2012 à 17h.**

- **L'inscription à l'uB via le portail Admission Post-Bac (APB)**

Séverine Delaunay, chargée du portail Admission Post-Bac au service de la scolarité centrale de l'uB, répondra à toutes vos questions concernant la procédure d'inscription à l'uB via le portail APB (comment ordonner mes vœux ? qu'est-ce que l'orientation active ? y-a-t-il une sélection à l'entrée à l'uB ? ...) **les 7 janvier à 13h, 9 janvier à 14h et 10 janvier 2013 à 17h.**

- **La Journée Portes Ouvertes à l'uB**

Nous répondrons à vos interrogations concernant l'organisation de la JPO à l'uB (comment venir ? que s'y passe-t-il ? comment la préparer pour qu'elle soit utile ?...) **les 28 janvier à 13h, 30 janvier à 14h et 31 janvier 2013 à 17h.**

<http://orientation.u-bourgogne.fr/ressources/chatsio/534-chatsio-la-vie-etudiante.html>

Prochainement :

Le master Enseignement en mars
Les bourses et le logement en avril
Le service civique en mai
La Culture à l'uB en juin

chat' sio

Le SIO répond en direct à vos questions

la vie étudiante

le 3 déc
13h - 14h

ou le 5 déc
14h - 15h

ou le 6 déc
17h - 18h

<http://orientation.u-bourgogne.fr>

chat' sio

Le SIO répond en direct à vos questions

Le Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté



Un rappel sur le Polytechnicum

Le Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté est une association à but non lucratif (loi 1901) créé le 2 juin 2010. Soutenu par les Conseils Régionaux. Il regroupe les composantes de l'Université de Bourgogne (ESIREM, ISAT, IAE de Dijon), les composantes de l'Université de Franche-Comté (ISIFC et IAE UFC), l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard UTBM, ainsi que les écoles et instituts suivants : ENSMM, Groupe ESC Dijon Bourgogne, ITII Bourgogne, AGROSUP Dijon, Arts et Métiers Paris Tech centre de Cluny.

Le Polytechnicum s'attache à faire émerger, impulser et fédérer des projets de développement entre ses membres à destination des étudiants, et à favoriser les transferts de savoirs et d'expériences en vue de renforcer l'attractivité et la compétitivité des établissements et des territoires.

A propos du Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté : <http://www.polytechnicum-bfc.com/>

5 axes de travail collaboratifs

Le groupement concentre ses projets autour de 5 axes prioritaires :

- Entrepreneuriat et management de l'innovation,
- Nouvelles visions de l'enseignement : double culture ingénieur-manager et égalité des chances,
- Actions à l'international et partenariat transfrontalier (axe métropole Rhin - Rhône),
- Développement durable,
- Projets transversaux pour développer la visibilité du réseau et l'efficacité de son fonctionnement.

Une agence de projets collectifs

Chaque année, plusieurs projets communs sont réalisés par le groupement. En 2012, l'association teste des formations courtes inter-établissements sur la "double-culture" ingénieur-manager, ouverte gratuitement à tous les élèves des écoles membres en dernière année ou diplômés depuis moins de 5 ans et travaillant en Bourgogne Franche-Comté.

La première session "management pour jeunes ingénieurs" a réuni 17 participants, durant 10 jours à l'IAE de Dijon.

L'association a également mis en place une opération de sensibilisation et d'appui à l'évolution des jeunes femmes cadres appelée "Evolutionnelles", qui se déroule du 15 octobre au 13 novembre, avec une série de Théâtre-Forum et deux conférences et séminaires animés par MJ Tocci (une des meilleures procureures des USA) :

www.evolutionnelles.fr

Enfin, l'association a créé et organisé un challenge entrepreneurial multi-écoles appelé "opération MARBLES" en équipe pluridisciplinaire, qui a réuni une centaine d'élèves à Cluny le 20 octobre dernier et qui se reproduit dans d'autres établissements pour développer la fibre entrepreneuriale.

Des chiffres-clés

- 2 universités
- 1 université de technologie
- 10 écoles supérieures et instituts
- 9 000 élèves ingénieurs et managers
- 1 600 permanents dont plus de 600 enseignants-chercheurs
- 40 000 diplômés en activité dans le monde.



AgroSup Dijon : une école d'ingénieurs pas comme les autres

AgroSup Dijon : les talents vivants

AgroSup Dijon propose deux spécialités d'ingénieur - Agronome et Agroalimentaire - et privilégie un recrutement diversifié à partir de plusieurs filières de formation. Le cursus ingénieur forme en trois ans des cadres généralistes pour l'agriculture et l'alimentation avec des débouchés dans des secteurs variés.

AgroSup Dijon : un recrutement diversifié

L'admission se fait par concours à niveau bac+2 (classes préparatoires BCPST, licence 2, BTS, DUT ou à niveau Bac (concours GEIPI Polytech).

AgroSup Dijon : des formations basées sur des objectifs prioritaires

Une formation professionnalisante dont les enseignements théoriques et méthodologiques permettront à chaque étudiant d'acquérir les compétences de diagnostic et d'intervention.

Un accompagnement de l'étudiant dans la définition de son projet professionnel et la prise en compte de ce projet dans son parcours de formation.

Le développement d'un rythme de formation favorise les échanges en cours de parcours à l'international.

AgroSup Dijon : c'est également des plus

- L'accompagnement du projet professionnel de l'étudiant,
- La possibilité de réaliser la 3^e année en alternance,
- Des ingénieurs adaptables et ouverts à l'international,
- Alumni : le réseau des anciens élèves (plus de 5 500),
- La possibilité de suivre en parallèle du diplôme d'ingénieur, des formations diplômantes proposées en partenariat avec l'université de Bourgogne,
- La possibilité de devenir fonctionnaire.



www.agrosupdijon.fr

Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques,
de l'Alimentation et de l'Environnement

AgroSup Dijon

26, Bd Docteur Petitjean

- BP 87999 -

21079 DIJON cedex

Tél. 03 80 77 25 25 - Fax : 03 80 77 25 00

Insertion professionnelle



J'avais rêvé d'être un artiste

ou la relation formation emploi dans le théâtre vivant

« Atypique et flexible, le secteur du spectacle vivant l'est aussi dans ses recrutements. Artistes, techniciens et administratifs ne répondent pas aux mêmes règles. Sexe et origine sociale restent des facteurs clés de la relation formation emploi.

L'observation des cinq premières années de vie active d'une génération fait apparaître que les trois quarts des individus formés au spectacle vivant ont eu une séquence d'emploi dans ce secteur.

Dans le même temps, la majorité des individus ayant une expérience dans le spectacle vivant n'ont pas reçu de formation spécifique. Nous sommes donc dans une configuration où la formation spécifique est presque suffisante pour acquérir au moins une expérience dans le secteur, sans être pour autant systématiquement nécessaire...

La catégorie des artistes est celle qui recrute le plus parmi les formés.

La catégorie des artistes est celle qui recrute le plus parmi les formés. Cependant, c'est aussi la classe pour laquelle l'insertion dans le secteur est la plus fragile, en partie parce que certains s'orientent vers l'enseignement.

62 % des membres de cette classe ont un accès « rapide et durable à l'emploi » selon la typologie de l'enquête Génération, soit une proportion proche de celle de l'ensemble de la génération 2004.

Pour autant, leur niveau d'éducation supérieur à celui de la moyenne de la génération n'exclut pas, pour certains d'entre eux, des situations de « chômage récurrent » ou de « décrochage de l'emploi ».

Bohème et galère peuvent ainsi aller de pair...

Bref Céreq juin 2012
<http://www.le-lab.info>

Les
RENCONTRES
Professionnelles
du **Lab**

© le lab

Caractéristiques des employeurs de la branche professionnelle du spectacle vivant :

- 51 % des employeurs de la branche professionnelle ont au moins cinq ans d'existence et 10 % ont moins d'un an d'existence.
- 81 % des employeurs de la branche professionnelle exercent leur activité sous statut associatif et 14 % sont en SARL/EURL.
- 30 % des employeurs de la branche professionnelle sont domiciliés en Ile-de-France, 10 % en Rhône-Alpes et 9 % en PACA.
- Sur la période 2000-2010, le nombre d'employeurs de la branche professionnelle en activité (c'est-à-dire ayant déclaré du personnel au cours de l'année) a augmenté de 56 %, passant de 11 842 à 18 492.
- Entre 2009 et 2010, le taux de turn-over des employeurs de la branche est de 20 %.

www.cpnfsv.org

Méthode de l'étude : exploitation enquête génération du Céreq, des interviews, reconstitution de trajectoire de personnes qui ont suivi une formation dans ce domaine en 2006.

Le spectacle vivant en Bourgogne

Rapport de la commission permanente sur l'emploi 2010-2011

En 2008, ensemble des salariés intermittents et permanents	Audiovisuel : 653
	Spectacle vivant : 4303
	Ensemble du spectacle : 4910
En 2009, ensemble des salariés intermittents et permanents	Audiovisuel : 541
	Spectacle vivant : 4488
	Ensemble du spectacle : 4980
En 2008, nombre d'entreprises	Audiovisuel : 82
	Spectacle vivant : 380
	Ensemble du spectacle : 462
En 2009, nombre d'entreprises	Audiovisuel : 83
	Spectacle vivant : 386
	Ensemble du spectacle : 469
Demandeurs d'emploi dans les métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant : 1615 demandeurs d'emploi en 2009, 1971 en 2010	

Vie de l'étudiant



Au-delà des frontières : qu'est-ce que l'aide à la mobilité internationale ?

Une aide pour soutenir la mobilité internationale des étudiants qui souhaitent suivre une formation supérieure à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échanges ou effectuer un stage international. Cette formation ou ce stage doit s'inscrire dans le cadre de leur cursus d'études.

La mensualité s'élève à 400 euros (aide complémentaire à la bourse sur critères sociaux pour les étudiants qui en sont bénéficiaires). La durée du séjour aidé de l'étudiant à l'étranger ne peut être inférieure à deux mois ni supérieure à neuf mois consécutifs.

Les bénéficiaires de cette aide sont sélectionnés par l'établissement d'enseignement supérieur dont ils dépendent. Depuis la rentrée 2012, c'est l'établissement d'enseignement, et non plus le CROUS, qui procède au paiement de l'aide à la mobilité internationale.

Seuls les établissements d'enseignement supérieur relevant de la procédure de contractualisation avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur peuvent attribuer des aides à la mobilité internationale.

Les bourses ERASMUS et ERASMUS MUNDUS

Un étudiant qui fait partie d'un échange ERASMUS peut se voir attribuer une bourse (200 euros par mois en moyenne) pour étudier dans une autre université européenne, au minimum 3 mois, sans avoir à payer de nouveau des droits d'inscription.

Une bourse ERASMUS peut également être allouée pour permettre aux étudiants sélectionnés d'effectuer un stage en Europe (plus de 400 euros par mois).

Consulter le site : <http://www.2e2f.fr/etudier-en-erasmus.php>

Autres bourses possibles

Les autres bourses peuvent émaner du ministère des Affaires étrangères, d'autres ministères, conseils régionaux, etc.

Pour plus d'infos, consulter le site ma voie pro europe



Ma voie pro Europe est un site consacré à la mobilité dans la voie professionnelle. Il propose des informations et des conseils pour les jeunes, les équipes éducatives et les informateurs ainsi que pour les entreprises. Il met en avant la mobilité comme un sésame qui ouvre des portes et favorise l'insertion professionnelle.

<http://mavoieproeurope.onisep.fr/>

Actualités



Sur vos agendas

Salon de l'éducation - Paris :

du jeudi 22 au dimanche 25 novembre 2012 - de 9h à 18h
Portes de Versailles - Paris

Le train de l'orientation - Dijon :

dimanche 25 novembre 2012 - 9h30-17h30
Gare SNCF - Dijon ville

Studyrama - Dijon :

vendredi 11 et samedi 12 janvier 2013 - 9h30 - 17h30
Palais des expositions - Dijon

Forum Orientation post-bac - Beaune :

vendredi 25 janvier 2013 - 9h - 12h30 et 14h - 16h30
Lycée Marey - Beaune

Objectifs métiers - Châlon sur Saône :

du jeudi 24 au dimanche 27 janvier 2013 - 9h - 17h et 10h - 18h
Parc des expositions - Châlon-sur-Saône

Infory - Auxerre:

jeudi 31 janvier, vendredi 1^{er} et samedi 2 février 2013
Parc des expositions - Congrexpo - Auxerre

Les JPO à l'université de Bourgogne :

samedi 2 février 2013 - IUT de Chalon sur Saône
mercredi 6 février 2013 - Campus universitaire - Dijon de 9h à 17h
samedi 9 février 2013 - IUT et centre Condorcet au Creusot
samedi 9 février 2013 - Site universitaire d'Auxerre
samedi 9 mars 2013 - ISAT de Nevers de 9h à 17h

Nuits de l'orientation :

vendredi 8 février 2013 - CCI de Nevers
vendredi 8 février 2013 - CCI de Sens

A lire



L'Île-de-France accueille 30% des diplômés de masters

91 % des jeunes diplômés 2008 de master qui ont fait le choix d'arrêter leurs études après l'obtention du diplôme sont en emploi trente mois après leur entrée dans la vie active.

Le pourcentage est le même pour le petit nombre de diplômés de D.U.T. qui sont dans le même cas et il est de 92 % pour ceux, beaucoup plus nombreux, de licence professionnelle qui vérifient les mêmes conditions.

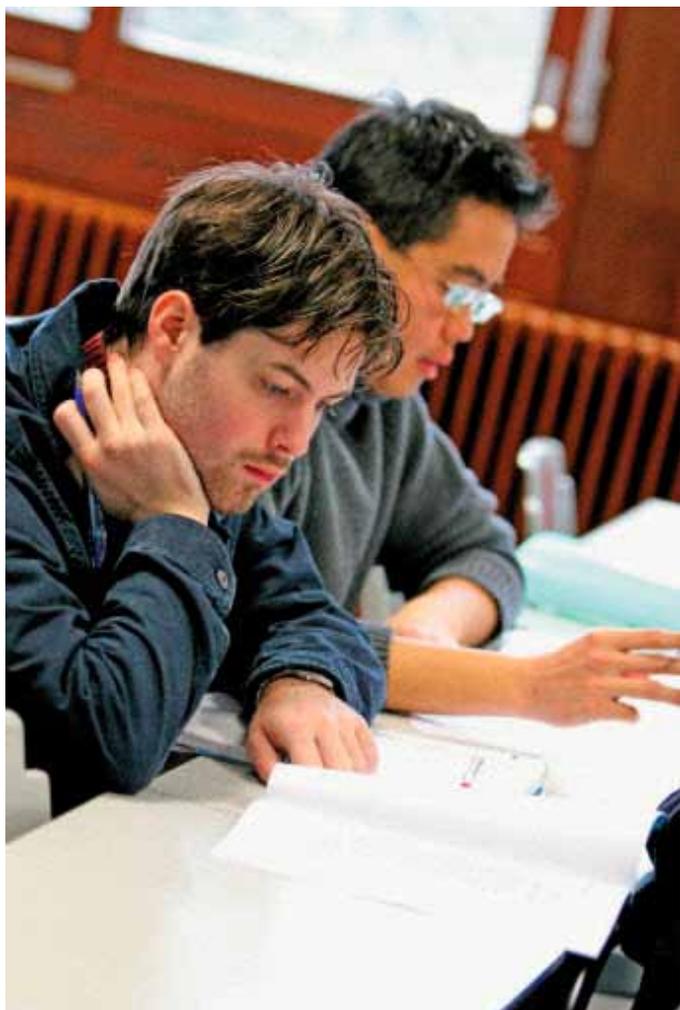
Certains diplômés de masters accèdent plus difficilement à l'emploi ou bénéficient de conditions d'embauche moins favorables. Il en est ainsi pour les diplômés de lettres, langues et arts, pour les diplômés issus d'un milieu social moins favorisé, ou pour les femmes.

Dans 44 % des cas, l'emploi qu'un diplômé de masters occupe trente mois après l'obtention de son diplôme ne se situe pas dans la région de son université d'origine.

L'Île-de-France accueille à elle seule 30 % des diplômés dans ce cas et 15 % d'entre eux occupent un poste à l'étranger.

Note d'information n°12.06 juin 2012

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid60756/l-insertion-professionnelle-des-diplomes-de-l-universite.html>



Jérôme Pallée - Onisep

Bacheliers S : des choix de plus en plus dispersés

L'évolution des orientations prises par les bacheliers S se caractérise principalement par une dispersion croissante de leurs choix : en 2008, seuls 21 % s'inscrivent en licence, alors que c'était le cas de 35 % d'entre eux il y a dix ans.

Cette baisse n'affecte cependant que les licences de sciences, et plus généralement les bacheliers S se dirigent de moins en moins vers les formations scientifiques traditionnelles. Dans le même temps, ils vont de plus en plus souvent en médecine (ou pharmacie) ou dans les écoles recrutant après le baccalauréat dans des domaines très variés.

Ces évolutions concernent tous les lauréats de la série S, quelle que soit leur spécialité ou leur mention. Trois ans plus tard, les bacheliers S sont plus nombreux en licence, en particulier de sciences, où ils poursuivent leurs études après être passés par un I.U.T., une classe préparatoire ou un premier cycle d'études médicales.

Mais 36 % se retrouvent dans des écoles, d'ingénieurs ou paramédicales principalement

Note d'information - 20 août 2012

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid61231/les-bacheliers-s-des-poursuites-d-etudes-de-plus-en-plus-dispersees.html>

Parcours SUP, la Lettre d'Information de l'ONISEP et du SAIO

Directeur de la publication : Pascal Charvet

Par délégation : Laurent Hugot

Responsable de la publication : Onisep

Rédaction : Dominique Perreau, Elisabeth Assailly, Anne Barnabé, François Bouard, Arnaud Catinot, Christelle Serrée-Chaussinand, Vanessa Silvia,

Maquette et PAO : Julie Clément

Diffusion : SAIO



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

